

Affaire Kabile, trafic d'organes et de cadavres. Communiqué de presse

Christian Cotten et Thierry Kabile, 21 septembre 2016 - PolitiqueDevie.com

Terroristes, dites merci au Président de la 11^{ème} chambre du TGI de Paris, il vous offre trois passeports !

[Vidéo de 11 mn ici.](#)

Cette vidéo est une œuvre artistique de pure fiction humoristique reposant sur des faits réels avérés et les concordances avec des personnes vivantes ou pas ne sont aucunement le fruit du hasard.

Terroristes ! Amateurs ou professionnels, musulmans belges ou barbares mécréants de France ou d'ailleurs, réjouissez-vous ! En ce 14 septembre 2016, jour de fête de [l'exaltation de la Sainte-Croix](#) (regarder donc sur Wikipédia) : **la 11^{ème} chambre correctionnelle du TGI de Paris** – celle qui juge ces jours-ci un certain Cahuzac – **vient de produire un magnifique gag judiciaire** : chaque citoyen français, si l'on en croit le jugement rendu à 14 heures 30 le 14 septembre, chaque citoyen a désormais le droit par cette jurisprudence qui fera date, de disposer de 3 actes de naissance ou de décès, de 3 actes de mariage ou de 3 cartes d'identité ou bien de 3 vrais-faux passeports.

Vive la France, terre d'asile de tous les possibles !

Ah oui, c'est possible d'avoir 3 passeports ?

Eh bien, oui ! Explications.

En 2001, Mme Éliane Kabile, modeste antillaise de banlieue parisienne, se présente aux portes de l'hôpital de Gonesse, où un médecin criminel l'a envoyée pour se soigner de douleurs aux jambes.

Elle en ressortira peu après, les pieds devant.

Le petit souci est que quinze ans plus tard, après plusieurs autopsies et de multiples rapports d'experts, nul ne sait où est son cadavre.

Oh, l'on a bien retrouvé quelques morceaux de plusieurs corps non identifiés, mélangés dans un cercueil dont nul ne sait la provenance, dans une infâme bouillie de cadavres.

Le tout couronné par trois actes de décès.

Voici quelques photos sordides du cadavre déterré à deux reprises et les vrais-faux actes de décès. L'on trouvera en ligne sur le site [politiqueDevie.com](http://PolitiqueDevie.com) les dossiers judiciaires pour comprendre le sens de ces pièces.

S'il existe en France un juriste capable d'expliquer ces faits, merci à lui de se faire connaître.

En attendant, nous avons l'immense plaisir de décerner le trophée du Clown d'Or au citoyen président de la 11^{ème} correctionnelle pour cette affaire et à la citoyenne vice-procureur et bien entendu au célèbre et distingué juriste Jean Maïa, Conseiller d'État bien connu, Agent Judiciaire de l'État et Directeur des Affaires Juridiques du Ministère de l'Économie et des Finances. Vous savez, celui qui tient les cordons de la bourse, actuellement entre les mains d'un certain Michel Sapin.

Pour une affaire de cadavre et de cercueil, c'est un nom tout à fait opportun. C'est parfait. Mais je me moque !

Il y a plus de deux siècles, nos élites politiques sont passées des Sings Bleus – comme l'on qualifiait autrefois les aristocrates – aux Sans-Culottes de la révolution.

Aujourd'hui, nous en sommes aux hauts fonctionnaires castrés qui jouent les clowns.

Je n'ose les qualifier plus précisément, chacun pourra le faire à sa manière dans la continuité de mes propos précédents. Ils me font bien trop pitié.

Depuis quinze ans, les enfants de la famille Kabile se battent avec les pathologies administratives et judiciaires pour savoir où sont passés les organes volés à leur mère et combien et à qui ont rapporté les mélanges de cadavres.

Depuis quinze ans, la famille Kabile est déboutée et condamnée par un certain nombre de Clowns de l'Institution Judiciaire ou du Gouvernement qui protègent allégrement, par effet de castration radicale et de soumission, des auteurs de crimes de sang membres de la fonction publique, qui fabriquent des faux en écritures publiques pour cacher des enterrements nauséabonds de cadavres mutilés au sein même de l'hôpital public.

Combien de nos jeunes morts ont-ils été victimes de ces trafics d'organes autorisés légalement sans consentement préalable depuis une loi de 2015 de Marisol Touraine, dans cette France qui reste le seul grand pays européen à ne pas avoir ratifié la Convention du Conseil de l'Europe de lutte contre les trafics d'organes ? Aucune victime ? Vous êtes vraiment sûr, Mesdames et Messieurs les Clowns de l'État ?

-2-

Votre mauvaise foi, vos mensonges, vos hypocrisies, vos complicités intellectuelles, passives ou actives, avec de véritables gangs mafieux qui utilisent à leurs profit les Institutions de la République, tout cela est en train de vous décrédibiliser radicalement aux yeux de toute la population.

Et de vous enlever chaque jour un peu plus de votre légitimité.

Merci M. le Président, merci M. Jean Maïa, vous qui avez encore osé ce 14 septembre 2016 faire condamner Thierry Kabile à une nouvelle amende pour poursuite abusive de ces pauvres fonctionnaires qui ne sont responsables de rien.

Chaque guichetier de la fonction publique, chaque guichetier de ce qui se prétend être une Institution Judiciaire – qui n'est en fait qu'une autorité sans aucun pouvoir réel face aux gangsters de la politique, chaque guichetier-fonctionnaire dans ce type d'affaires passe son temps à se débarrasser des poubelles et des patates chaudes vers son voisin.

Vous attendiez quoi comme réponse de notre part à toute cette bassesse ? Merci, Mesdames et Messieurs les Clowns d'État, merci de condamner à nouveau Thierry Kabile. Merci à vous ! Je vous offre toute ma bienveillance.

Vous vous comportez comme des clowns, même pas cosmiques, même pas ! Vous allez faire hurler de rire tous nos concitoyens, oui, vous qui venez aujourd'hui de fabriquer une jurisprudence tordue et pathologique, lourdement pathologique, qui autorise un viol majeur de l'ordre public : n'importe qui aujourd'hui a droit à 3 actes de décès et donc à 3 passeports !

Madame Éliane Kabile dispose de 3 actes de décès.

Pourquoi donc à votre tour ne disposeriez-vous pas de trois passeports ?

Merci, mille merci à vous qui osez faire semblant de ne pas voir ceci, cette photo du registre d'état civil).

À savoir ce remarquable faux en écriture publique, à côté de deux autres actes de décès de la même personne ailleurs dans le registre et d'un ultime acte de décès du même numéro que le vrai-faux acte Kabile, au nom d'une tierce personne... Détails pour comprendre dans le dossier publié sur politiquedevie.com.

Il faut juste rappeler que personne ne peut modifier un acte d'état civil, sauf demande d'un procureur sur les très petites erreurs ou d'un juge du siège pour les corrections plus importantes.

Or, cet acte, barré à la main de la mention Annulé, découvert récemment et photographié subrepticement par Thierry Kabile, cet acte existe depuis 2001 dans le registre d'État Civil de Gonesse, aux pages soigneusement numérotées et tamponnées de rouge et qui ne peuvent formellement ne contenir qu'un seul et unique acte.

Étrangement, aucun juge, aucun procureur, aucun agent du gouvernement n'est allé voir de près ce registre.

Il faut dire, évidemment, qu'il a été trafiqué par un Officier de Police Judiciaire.

Et par un officier d'état civil, adjoint au maire de Gonesse, un certain Patrice Richard, alors, bon évidemment... Personne n'a jamais cherché à comprendre, personne au sein des services de l'État n'a ouvert la moindre enquête sérieuse et ce malgré les multiples dénonciations et procédures engagées par la famille Kabile auprès de multiples autorités.

Personne n'a jamais rien fait depuis quinze ans. Il n'y a aucun abonné au numéro que vous avez demandé. Pourtant, la famille Kabile cherche toujours ce qui vraiment advenu à Éliane Kabile.

Êtes-vous vraiment certain que ce genre de mésaventure hospitalière n'arrive qu'aux autres ?

Je crains qu'il ne soit désormais temps d'envisager sérieusement des changements majeurs au sein du personnel de direction des Institutions de la République.

Je demande sincèrement pardon à tous ceux chez qui je contribue à provoquer des cauchemars.

Peut-être devons-nous porter ce dossier Kabile devant une Cour d'Assises, en citation directe devant un jury populaire, en y impliquant quelques-uns des magistrats qui étouffent soigneusement ce dossier depuis quinze ans, en compagnie de l'Agent Judiciaire de l'État Jean Maïa, de l'officier de police Élisabeth Humblot et de l'Adjoint au maire de Gonesse en 2001, Patrice Richard ?

Ce serait légitime, non ? D'autant que ce dossier Kabile pourrait bien n'être qu'un apéritif de plusieurs camions de poubelles d'État pleines de sang et d'argent. Certains des destinataires privilégiés de cette vidéo savent exactement de quoi je parle.

Et pardon de si mal jouer le clown et trop bien le miroir des pathologies des « élites » de notre douce France.

Merci de votre attention, merci de lire le dossier de synthèse sur politiquedevie.com et merci de diffuser et publier cette vidéo sur vos chaînes et réseaux personnels. Merci.

Merci d'interpeller vos élus (maires, députés, sénateurs...) pour savoir ce qu'ils comptent faire face à un tel dossier de forfaiture judiciaire.